

Questionnaire sur l'efficacité psychopédagogique de l'éducation musicale et chorégraphique

Francis Legrand

Professeur de Philosophie
aux Lycées de Cannes

M. Legrand qui anime régulièrement cette rubrique « Cinéma - techniques audio - visuelles » est en même temps le fondateur et l'organisateur des RENCONTRES INTERNATIONALES DU FILM POUR LA JEUNESSE.

Les manifestations ont lieu cette année du 26 décembre 1964 au 3 janvier 1965 au Palais des Festivals à Cannes.

M. Legrand a présenté aux pages 27 à 30 de notre numéro 5 le thème principal que nous rappelons : « La musique et la danse dans l'épanouissement de la personnalité des enfants, des jeunes, des adolescents ».

Nous publions ici une première réponse, adressée par Monsieur Mauco et qui est très intéressante. (p. 59)

Pour mieux guider nos lecteurs dans l'étude de ce thème et dans leurs réponses et témoignages, M. Legrand nous adresse pour cette rubrique le questionnaire que vous allez lire.

Vous pouvez y répondre dans les meilleurs délais, mais aussi après que les Rencontres aient eu lieu, vos travaux étant toujours susceptibles d'apporter des matériaux utiles.

PRINCIPES :

La Musique et la Danse, importantes en tant qu'Arts et que Disciplines, le sont beaucoup plus encore par leurs effets indirects sur l'épanouissement de l'enfant et par suite sur les progrès de son intelligence générale.

La sensibilisation de l'esprit détermine la polarisation de l'intelligence, par l'organisation nouvelle du champ de l'attention enfantine : par l'abaissement de son seuil, la progression rythmique et passionnelle de la mémoire, l'élargissement du champ associatif, l'idéation plus facile. (*)

Il s'agit donc d'utiliser Musique et Danse non seulement pour elles-mêmes en tant que témoignage des formes les plus élevées de la Création Humaine, mais comme moyens propres à conduire l'esprit vers une réceptivité plus longue et par suite vers une culture plus authentique.

C'est vers l'étude et l'apprentissage des techniques et des œuvres que généralement sont orientés les enfants doués, ainsi que ceux dont les échecs scolaires affligent les parents. Il s'agit de montrer que dans la perspective d'une *éducation totale*, musique et danse ont un rôle fondamental de catalyseur de l'attention et de la perméabilité intellectuelle autant que d'équilibrateurs de la personnalité.

* Ceci est à développer : je prie mes collègues de m'excuser de ne pas le faire cette fois-ci, je n'en ai pas le temps matériel.

QUESTIONNAIRE :

I. - Comment pratiquez-vous l'utilisation de la Musique et de la Danse dans vos classes?

a) Musique :

- par l'étude du solfège ;
- par le disque ou la radio ;
- par la création collective d'œuvres musicales ;
- par un orchestre d'élèves ;
- par une chorale ;
- par les fêtes.

b) Danse :

- par la danse rythmique ;
- par une initiation à la danse classique ;
- par la projection de films ou l'utilisation de livres d'art ;
- par la réalisation de ballets collectifs spontanés ou dirigés.

II. - Avez-vous constaté des transformations dans l'attitude psychique des élèves?

- a) Pendant les classes : possibilité de concentration, de fixation de l'enfant ;
- b) Après les classes, dans la vie courante (intérêt marqué pour des activités suivies).

III. - Avez-vous constaté des améliorations dans l'activité intellectuelle et dans les résultats scolaires en général?

- a) Réactions en classe plus spontanées et fréquentes ;
- b) Participation à la recherche collective ;
- c) Désir de discussion ;
- d) Désir de recherche et de culture élargies ;
- e) Activité scolaire accrue dans les matières : artistiques, littéraires, scientifiques et mathématiques ;
- f) Equilibre général du caractère ;
- g) Attachement affectif au maître, etc.

Importance de la sensibilité

par J. Mauco

Directeur du Centre Psycho-pédagogique
Claude-Bernard de PARIS

Le problème de l'affectivité, situé par Freinet dans la « Part des Impondérables » me paraît très important en éducation. Il revient à traiter de la sensibilité et du caractère. Or, on sait qu'il ne suffit pas que l'enfant ait des aptitudes, c'est-à-dire une intelligence et une santé physique suffisantes, mais qu'il faut qu'il puisse s'en servir. C'est la sensibilité et son degré de maturation qui le permet ou non.

Tout trouble de la sensibilité perturbe psychisme et physiologie de l'enfant ; dès qu'il y a insécurité affective il y a réaction, anxiété et agressivité protectrice. Car suivant ses forces psychiques l'enfant se protège du milieu insécurisant soit en se repliant (timidité, paresse, angoisse, état lunaire, etc), soit en s'opposant (révolte, agressivité, fugues, désobéissance, etc), sans parler des symptômes par où s'exprime l'anxiété (bégaiements, tics, énurésie, troubles physiologiques de toute nature).

Le maître qui reçoit l'élève se trouve donc en face d'un être porteur d'un apprentissage relationnel et de réactions affectives déjà conditionnées. Car la sensibilité est antérieure à la prise de conscience et apparaît intensément dès la naissance et même à l'état fœtal.

Il en résulte que le maître se trouve devant un être double : c'est-à-dire un être ayant maîtrisé une partie de sa sensibilité et y réagissant consciemment et un être qui obéit sans le savoir à des réflexes affectifs inconscients.

L'éducateur lui-même n'échappe pas à ce dualisme affectif. Il obéit comme l'enfant à des tendances inconscientes de sa sensibilité et d'autant plus fortes

qu'elles sont à la fois psychiques et physiologiques du fait de leur caractère inconscient. C'est dire l'intérêt de l'étude et de la connaissance pour tout éducateur

de cette psychologie de la sensibilité humaine et du comportement relationnel qui en résulte.

G. MAUCO

RENCONTRES INTERNATIONALES DU FILM D'ENSEIGNEMENT CANNES - 28 Décembre 1964 au 3 Janvier 1965

THEME

La Musique et la Danse dans l'épanouissement de la personnalité des enfants, des jeunes et des adolescents.

ORGANISATION GENERALE

1) *Un Festival du Film d'Enseignement: 50 courts métrages seront sélectionnés, présentés et classés par âge :*

- avant 6 ans ;*
- de 6 à 10 ans ;*
- de 10 à 14 ans ;*
- de 14 à 18 ans ;*

et par catégories :

- Films de sensibilisation aux Arts musicaux et chorégraphiques ;*
- Films d'initiation aux techniques musicales et chorégraphiques ;*
- Films de culture générale sur la Musique et la Danse.*

2) *Des conférences :*

— La popularisation, l'épanouissement de l'intelligence, et la progression de l'effort scolaire par l'éducation musicale et chorégraphique.

- Comptes rendus d'expériences.*
- Analyse pédagogique de quelques films.*
- Exposés théoriques.*
- Rôles de la TV.*

3) *Une exposition :*

- Le matériel audio-visuel de l'Éducation musicale et chorégraphique.*
- Environ 50 panneaux divers: (disques, livres, revues, affiches, reproductions artistiques, photos, maquettes, etc...)*

4) *Un concert et une excursion.*

5) *En corrélation avec ce thème : Projection de quelques longs métrages « Classiques de la musique de Film » hors compétition.*

6) *Le stage théorique et pratique de cinéma centré sur les problèmes du Son et de la Musique.*

7) *Un gala de Films de Cinémathèque sur le thème : « Les films musicaux » est prévu.*

8) *Deux jurys fonctionneront en ce domaine.*

a) *Un jury de spécialistes de l'enseignement appréciera la valeur pédagogique des œuvres.*

b) *Un jury de musiciens et musicologues appréciera dans cette manifestation la qualité musicale en son ensemble.*

Ce jury sera en plus chargé d'apprécier les partitions des Films projetés par ailleurs.

Lecture du Palmarès officiel le samedi 2 janvier 1965 à 21 heures.

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

1^o) *Supprimer dans l'Équipe E 1, les envois de journaux à M^{lle} Humm Yvonne, Ecole de Filles, Arches (Vosges).*

2^o) *Demande de correspondance :*

M. Lucas Guy, Institut Médico-Pédagogique Professionnel à St-Hilaire-la-Gravelle

(Loir-et-Cher), désire pour sa classe de 28 garçons de 14 à 18 ans (QI : 50 en moyenne) soit 1 SE, 10 CP, 10 CE, 7 CM, une classe analogue. Lui écrire directement pour gagner du temps.

L. Daviault